

**Voici le texte de la motion du conseil de gestion de l'UFR Histoire, Histoire de l'art et
Archéologie de l'Université de Nantes, adoptée à l'unanimité**

"Réuni le 8 février 2010, le conseil de gestion de l'UFR Histoire, Histoire de l'art et Archéologie de l'Université de Nantes exprime sa très vive inquiétude sur deux problèmes posés dans la partie 2 "Principaux changements intervenus et pistes de préparation" du texte "De la rénovation du CAPES externe d'histoire et géographie" rédigé par M. l'Inspecteur général Laurent Carroué, président du jury du CAPES externe d'histoire et de géographie.

- Le programme : le fait d'informer les candidats "l'année même du concours" interdit toute préparation sérieuse et induit une dévalorisation du concours. Aligner strictement les épreuves d'admissibilité et d'admission sur de grandes questions d'histoire et de géographie se référant aux programmes scolaires est en outre une pratique dangereuse qui revient à affaiblir durablement la recherche à l'université et la qualité de l'enseignement.

- Le calendrier : tel qu'il est présenté, le calendrier est irréaliste et inapplicable. Il interdit, dans les faits, l'inscription de la préparation des concours dans un master."

Le conseil de gestion de l'UFR HHAA proteste contre la méthode qui consiste à ne tenir aucun compte du vote si fortement négatif du CNESER du 21 décembre 2009. Il souligne les multiples faiblesses de la circulaire de cadrage et regrette les incohérences auxquelles la mastérisation conduit. Il demande au CA de l'Université de Nantes de se prononcer sur le fond sur la réforme.